

Question écrite, le 27 mars 2023

Cher Monsieur le Municipal Hildebrand

L'arrivée de gens du voyage étrangers, début mars dernier, a contraint les Communes de Crissier, Bussigny et Renens à barricader leur territoire et protéger leurs habitants avec des bennes de chantier, des chicanes et des barrages...

Trente-six caravanes ont alors pris la direction de Lausanne, connue pour ses appels d'air, ses largesses et sa fiscalité confiscatoire. Elles se sont installées aux Prés-de-Vidy.

Une quarantaine d'autres caravanes les ont rejointes.

Détails cocasses, des employés communaux auraient alors été priés de fermer des hangars de la Ville, proches de Vidy. Et les usagers du Parking-relais subiraient les conséquences sans solution de compensation.

Plusieurs cambriolages de restaurants et de privés auraient eu lieu ces dernières semaines (Café Café, Gros Minet...).

Les employés de la Déchetterie de Malley ont fermé le coin échange, tous les objets déposés disparaissaient et les coffres de voiture étaient vidés également.

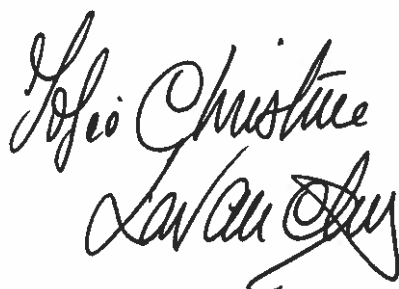
Ces gens du voyage étrangers ont déclaré dans « 24 heures » vouloir rester jusqu'en... novembre. Or, une faible minorité d'entre eux auraient un contrat de travail. Les autres, on est bien d'accord Monsieur le Municipal Hildebrand, sont soumis aux Accords de Schengen : soit trois mois comme touristes, cinq mois en recherche active de travail, et sinon ils doivent impérativement quitter la Suisse.

D'autre part, pendant leur séjour, ces personnes vont certainement dans nos hôpitaux, chez les médecins et les dentistes. Paient-elles leur dû ?

Ou les amendes pour les propriétaires de chiens fixées à 250 francs cette année servent-elles à éponger des largesses de plus en plus difficiles à assumer pour la Ville?

Merci Monsieur le Municipal. Avec mes plus cordiales salutations.

Josée-Christine Lavanchy

A handwritten signature in black ink, reading 'Josée-Christine Lavanchy'. The signature is written in a cursive, flowing style with some loops and flourishes.